

pâturages est également applicable à la nourriture des bestiaux en hiver.

Les pâturages en automne

Rien n'est plus dommageable aux pâturages que d'y laisser les animaux jusqu'à ce que le sol soit couvert de neige, sans aucun profit pour les bestiaux qui y pâturent, puisque, à cette saison, une grande partie de l'herbe qui s'y trouve est sans qualité nutritive. Dans ces conditions, lorsque les bestiaux sont mis en stabulation pour toute la durée de l'hiver, ils sont déjà en très mauvaise condition pour se maintenir d'une manière profitable jusqu'au printemps, à moins de leur donner une forte et riche nourriture.

D'un autre côté, les pâturages ont été grandement endommagés. Pour pouvoir maintenir les herbes fourragères en bonne condition jusqu'au printemps, et soustraire leurs racines aux mauvais effets des fortes gelées, il était très important d'y laisser pousser l'herbe jusqu'à une hauteur suffisante pour servir d'abri aux racines de ces mêmes plantes avant que la neige ait couvert le sol. Ce que les animaux ont enlevé au sol en herbes fourragères ne leur a guère profité; de leur côté, les herbes fourragères qui y sont broutées pour ainsi dire jusque ras de terre, courent risque d'être entièrement gelées jusqu'à la racine par les premiers froids de l'hiver. Les meilleures herbes même du pâturage auront grandement à souffrir d'avoir été broutées jusqu'à une date trop avancée de l'hiver, car ce sont précisément celles là que les bestiaux recherchent plus particulièrement et broutent jusqu'à la racine. Au lieu de conserver aux herbes du pâturage sa protection naturelle, c'est entraver son effet que d'y laisser pâturer trop longtemps les bestiaux à l'automne.

Particulièrement lorsque la récolte du foin a été peu abondante, le désir de garder le nombre ordinaire de bestiaux porte le cultivateur à les laisser le plus longtemps possible dans les pâturages. Mais les résultats de ce mauvais calcul ne pourront manquer de se faire sentir le printemps suivant, car la pousse de ces champs en herbes fourragères sera grandement contrariée par les vides nombreux qui s'y trouveront.

A moins d'une saison exceptionnelle, les bestiaux ne devraient pas être laissés au pâturage après la fin d'octobre. En tenant les bestiaux à l'étable après cette date, les herbes seront à une hauteur suffisante pour protéger leurs racines des effets de la

gelée; elles n'auront pas non plus le désavantage d'être brisées par le piétinement des animaux.

Dans ces conditions, il est plus avantageux d'acheter du foin ou de vendre quelques bestiaux que de contribuer à endommager les prairies et les pâturages.

Ce n'est pas à dire que les regains des prairies comme les herbes suffisamment longues des pâturages ne doivent pas servir comme pâturages aux bestiaux lorsque la saison d'automne le permet sans que les prairies et les pâturages soient avariés, lorsque les herbes sont broutées trop ras de terre ou leurs racines brisées par le piétinement des bestiaux, si la saison d'automne est trop pluvieuse.

Ces précautions sont d'une grande importance; elles doivent tout spécialement attirer l'attention des cultivateurs qui ont intérêt à ne pas se contenter d'un gain apparent, au risque d'endommager d'une manière sérieuse et parfois irréparable les prairies et les pâturages.

Plantation d'arbres dans les prairies humides

Il y a toujours avantage à planter de grands arbres, soit dans des prairies jouissant d'une humidité ordinaire, soit sur des terrains où l'eau est continuellement surabondante, ou à des intervalles irréguliers ou périodiques.

Ces arbres absorberont une énorme quantité de fluide aqueux, qu'ils exhalent ensuite dans l'atmosphère qu'ils rafraîchissent pendant les chaleurs de l'été; ils offrent alors aux bestiaux qui y paissent un abri contre l'ardeur du soleil. Ces arbres s'opposent également à l'action desséchante du soleil sur les herbages eux-mêmes; ils assainissent l'air en s'emparant des gaz délétères que les débris végétaux forment en se putréfiant sous l'influence de l'humidité de la terre. Les racines de ces arbres, en se multipliant en tous sens dans le sol, l'affermissent et établissent pour ainsi dire un drainage qui favorise la végétation des plantes.

Personne ne saurait objecter à une méthode aussi profitable; les cultivateurs peuvent la mettre en pratique, puisqu'elle n'occasionne qu'une faible dépense.

Voici quelles sortes d'arbres pourraient être plantés dans les terrains généralement humides: Peuplier blanc, peuplier tremble, peuplier du Canada, différentes espèces de saule, etc. Si le terrain n'était pas trop humide, le cultivateur pourrait y planter le bouleau noir, l'érable à feuille de frêne, le platane, ou tout autre arbre pouvant végéter dans un pareil terrain.